

Les travaux d'adduction d'eau et d'assainissement

Le comité de gestion des élèves

Objectifs

- Découvrir le rôle et l'organisation du comité de gestion
- Responsabiliser les élèves par rapport aux équipements
- Comprendre que les équipements sont fragiles et qu'ils doivent être entretenus
- Créer des actions de communication auprès de tous les élèves
- Évaluer le projet

Période

de septembre
à décembre

Matériels

- Calendrier x 2
- Fiche atelier « sources de pollution : créer une charte des bonnes pratiques » x 5
- Feuilles A3 et A4
- Feutres
- Pâte à fixe
- 1 cahier du comité de gestion

Déroulement

PARTIE 1



◇ Interview du Président du comité de gestion des équipements d'eau et d'assainissement du village

Il est conseillé de réaliser cette interview indépendamment de l'activité 3 « visiter et comprendre les travaux » qui traite des travaux et non pas du comité de gestion.

L'enseignant devra organiser une rencontre entre les élèves de la classe et le Président du comité de gestion du village (ou son représentant).

Avant la rencontre, les élèves prépareront en classe les questions qui pourront être posées (ex. comment s'organise le comité de gestion, quels sont ses membres, quelles sont ses missions, comment s'articule le travail avec l'ONG, pourquoi les habitants doivent-ils payer pour avoir accès à l'eau...).

La rencontre pourra s'effectuer tout en faisant le tour des équipements du village, dans une salle utilisée par le comité de gestion du village ou bien dans la classe. Lors de la rencontre, les élèves poseront chacun à leur tour les questions au Président. Vous aurez nommé plusieurs élèves pour prendre en note les réponses.

Après la rencontre et à l'aide des réponses du Président, vous pourrez organiser la rédaction et l'illustration de l'article (ex. interview) pour le journal.

PARTIE 2

◇ Retour sur le comité de gestion

Après l'entretien avec le Président du comité de gestion du village (surtout s'il a eu lieu depuis plusieurs jours) et avant de créer un comité de gestion des élèves, il est nécessaire de faire le point sur les missions, les membres et l'organisation d'un comité de gestion.

Posez les questions suivantes à la classe (après la rencontre avec le Président du comité de gestion du village, les élèves devraient connaître les réponses) et noter les réponses au tableau :

▶ Quel est le rôle du comité de gestion ?

Gérer de façon collective les points d'eau et les latrines (maintenance).
Gestion par les habitants eux-mêmes...

▶ Quels sont les membres du comité de gestion ?

Le comité de gestion est composé des habitants du village. Il peut avoir plusieurs organisations, voici un exemple courant :

- Le Président (le bureau) : Il est élu par tous les usagers. Il est garant de la bonne gestion du point d'eau et assure la maintenance des équipements.
- Le trésorier (le bureau) : Il est élu par tous les usagers. Il gère les finances et la comptabilité.
- Le secrétaire (le bureau) : est chargé du compte rendu des décisions prises par le bureau.
- Les membres de la commission technique : Ils sont élus par tous les usagers. Ils votent les décisions, assurent l'information auprès des habitants, collectent les recettes, sensibilisent à l'hygiène et à la santé, assurent la maintenance des équipements validée par le comité de gestion (réparation des clôtures usagées, surveillance).

▶ À quoi servent les recettes (l'argent) perçues par le comité de gestion du village ?

À financer :

- les petites réparations courantes d'entretien (nettoyage, graissage...),
- les personnes en charge de l'entretien.

▶ Quelle est l'intérêt de cette organisation ?

Assurer un suivi des équipements par et pour les habitants. Permettre que les équipements restent en bon état le plus longtemps possible.

Ouvrez le débat : laissez un temps libre aux élèves d'échanges sur les avantages, les inconvénients... concernant l'organisation d'un comité de gestion et de la nécessité de maintenance des équipements.

PARTIE 3

◇ Organiser un comité de gestion des élèves pour les équipements d'eau et d'assainissement de l'école

1. Répartition des missions des élèves au comité de gestion

Le nombre d'élèves élus au comité de gestion de l'école dépendra du nombre d'élèves dans la classe (de 14 à 28 élus). Le Président du comité sera l'enseignant. Les élèves élus seront répartis sur différentes fonctions (cf. « organiser les élections » ci-après) :

- le secrétariat,
- le sous-comité de maintenance,
- le sous-comité de la santé et de l'hygiène,
- le sous-comité de promotion des équipements.

Les autres élèves participeront au comité en :

- votant pour les élus du comité de gestion des élèves,
- définissant les éléments à intégrer dans la charte santé et hygiène : se laver les mains après les latrines, ne pas boire d'eau autre que celle du robinet des fontaines,... (cf. fiche activité 11 « Créer une charte de bonnes pratiques »),
- définissant les éléments à intégrer dans le règlement d'utilisation des équipements.

2. Organiser des élections

Pour permettre au maximum d'élèves de participer activement à la gestion des équipements de leur école et pour redynamiser régulièrement le projet, il est conseillé d'organiser de nouvelles élections (avec des élèves différents à chaque fois) tous les trimestres par exemple (en fonction du nombre d'élèves).

Vous expliquerez aux élèves de la classe les missions attachées à chaque sous-comité. Ensuite, les élèves se portent volontaires pour être élus soit secrétaire, soit dans le sous-comité de maintenance, soit dans le sous-comité de santé et d'hygiène, soit dans le sous-comité de promotion (cf. point 3 « les missions des élus » ci-après).

Un vote devra être organisé si le nombre d'élèves dépasse le nombre nécessaire par sous-comité. Un élève ne peut pas faire partie de plusieurs groupes. Les 3 sous-comités et le secrétariat doivent être créés pour la réussite du projet. S'il n'y a pas assez d'élèves dans chaque groupe, l'enseignant (Président) devra en désigner.

Cependant le volontariat est à privilégier (à la fin de l'année scolaire, tous les élèves devraient avoir été membres d'un groupe).

Si possible, les sous-comités seront constitués avec autant de filles que de garçons (pour que tous puissent s'investir dans le projet).

Les votes s'effectueront de manière anonyme.

Le comité de gestion des élèves pourra être renouvelé chaque année pour garantir l'adhésion et la bonne utilisation de tous les nouveaux élèves aux équipements.

3. Les missions des élus

FONCTION	LE PRÉSIDENT
ÉLECTION	L'enseignant
MISSIONS	Valide les décisions des élèves, coordonne et organise le comité de gestion et les élections. Le Président sera toujours un enseignant, mais il peut être un enseignant différent à l'occasion de chaque élection.
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Propose au comité de gestion des élèves les actions à mener chaque mois. • Organise les réunions avec le comité de gestion du village (au minimum 1 fois par mois). • Valide les travaux menés par les élèves. • S'assure de la sécurité des élèves du comité de gestion. • Met à disposition le matériel nécessaire. • Signe les fiches pour signaler les problèmes sur les équipements et les transmet au comité de gestion du village. • Met en place un cahier du « comité de gestion des élèves » disponible en consultation pour les élèves de la classe, où tous les documents seront disponibles (ex. compte rendu de réunion, règlement d'utilisation des équipements, charte de la santé et de l'hygiène...). • Réalise chaque semaine un point d'étape des actions à mener par les sous-comités de l'école à l'aide du calendrier. <p><i>À noter : des élèves, ne faisant pas partie du comité de gestion des élèves, pourront se porter volontaires à la réalisation des actions.</i></p>

FONCTION	LES SECRÉTAIRES
ÉLECTION	2 à 4 élèves (en fonction du nombre d'élèves dans la classe)
MISSIONS	Se charge des tâches rédactionnelles (ces missions sont destinées aux élèves les plus âgés de la classe et/ou maîtrisant bien l'écriture)
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Rédige le règlement d'utilisation des équipements (à afficher dans les classes) à partir des éléments définis par l'ensemble des élèves de la classe (ex. Fermer les robinets après utilisation, fermer les portes des latrines après utilisation, laisser les latrines propres après utilisation, alerter un enseignant ou le comité de gestion de l'école si un problème est constaté sur les équipements, respecter les équipements pour qu'ils durent longtemps, ne pas jouer avec l'eau...) > Cette mission ne sera réalisée qu'une fois dans l'année (lors de la mise en scène). • Rédige la charte « santé et hygiène » (à afficher dans les classes, cf. fiche activité 11 « Créer une charte de bonnes pratiques ») à partir des éléments définis par l'ensemble des élèves de la classe (suite au travail mené sur les microbes et bactérie - cf. fiche activité 8) > tous les éléments identifiés seront listés sur une feuille A3 ou A4 (il sera possible d'illustrer les gestes avec des dessins d'élèves). La feuille sera reproduite autant de fois que nécessaire afin d'être disposée dans chacune des classes de l'école. Cette mission ne sera réalisée qu'une fois dans l'année. • Compte-rendu des réunions du comité de gestion : à chaque réunion, les secrétaires noteront l'ensemble des décisions dans le cahier du comité de gestion des élèves. Le compte rendu pourra être lu ensuite par un élève à toute la classe. • Complète le calendrier des actions du comité de gestion (revu tous les 3 mois) à partir des éléments vus en réunion : à partir des décisions prises en réunion, les secrétaires noteront dans le calendrier (annexe 1) toutes les actions que les sous-comités devront réaliser. Ce calendrier sera affiché dans la classe.

FONCTION	LE SOUS-COMITÉ DE MAINTENANCE
ÉLECTION	4 à 8 élèves (en fonction du nombre d'élèves dans la classe)
MISSIONS	Surveille et vérifie les installations
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Complète le planning des tâches à réaliser sur les équipements (annexe 2). Le planning sera affiché dans la classe. Les membres du sous-comité de maintenance utiliseront le calendrier (cf. annexe 1) pour vérifier les missions (ex. faire le tour des lavabos chaque semaine pour vérifier qu'il n'y a pas de fuite, vérifier que les robinets sont bien fermés après chaque récréation, vérifier les latrines chaque semaine,...) qu'ils devront réaliser chaque mois. Ensuite, les élèves se répartiront, de façon volontaire, sur les missions qu'ils inscriront dans le planning des tâches. • Complète la fiche « signaler un problème sur les équipements » (annexe 3) dès que nécessaire. Cette fiche sera ensuite signée et envoyée au comité de gestion du village par le Président du comité de gestion des élèves. • Effectue les tâches en fonction du planning des tâches

FONCTION	LE SOUS-COMITE DE LA SANTÉ ET L'HYGIÈNE
ÉLECTION	4 à 8 élèves (en fonction du nombre d'élèves dans la classe)
MISSIONS	Promeut l'hygiène et la santé auprès des autres élèves de l'école
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Crée un exposé pour sensibiliser toutes les classes à l'hygiène et à la santé (cf. fiches d'activité « Hygiène et santé »). Chaque trimestre, le sous-comité santé et hygiène renouvellera cette opération. Chacun de ces sous-comités pourra aborder le sujet avec un angle de travail différent. • Crée des affiches pour installer dans les classes (ex. se laver les mains après les latrines, boire l'eau du robinet pour ne pas être malade... - cf. fiche d'activité 11 « Hygiène et santé - Les sources de pollution »). À chaque trimestre, les affiches pourront être renouvelées grâce à de nouvelles créations des élèves. Cela permettra notamment de redynamiser l'attention des élèves de l'école sur ces sujets.

FONCTION	LE SOUS-COMITÉ DE PROMOTION DES ÉQUIPEMENTS
ÉLECTION	4 à 8 élèves (en fonction du nombre d'élèves dans la classe)
MISSIONS	Explique aux autres élèves de l'école l'intérêt des nouveaux équipements, comment ils fonctionnent et la nécessité de les respecter.
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Organise des visites des équipements de l'école pour tous les élèves (en petit groupe). Prépare des arguments pour expliquer au groupe d'élèves l'intérêt de ces équipements / explique le fonctionnement / explique aux élèves ce qu'est le comité de gestion de l'école. • Pour mesurer l'évolution de fréquentation des équipements, chaque comité de promotion des équipements devra réaliser une enquête pour savoir combien d'élèves utilisent les latrines et les lavabos de l'école (cf. annexe 4. Les résultats qui seront transmis au comité de gestion du village et à l'ONG). Ils se rendront à la rencontre de chaque élève (pour faciliter cette tâche, ces rencontres pourront être organisées sur du temps scolaire directement en classe). Cette information permettra notamment aux enseignants et au comité de gestion du village de savoir si les équipements sont efficaces et si l'information est bien passée. Si la majeure partie des élèves n'utilisent pas les équipements, il sera nécessaire de savoir pourquoi. <p><i>(La Métropole par le biais de l'ONG pourra se servir de ces informations pour, le cas échéant, améliorer ses programmes d'éducation à l'eau.)</i></p>

4. Les rendez-vous du comité de gestion

Le comité de gestion est réuni une fois toutes les semaines ou toutes les 2 semaines par le Président. À cette occasion seront abordés :

- ▶ Les problèmes rencontrés par rapport aux équipements > quelles solutions possibles.
- ▶ Les actions que doivent mener les comités de gestion des élèves et du village mois par mois.

Des réunions mensuelles dans l'école pourront être organisées entre le comité de gestion du village, qui a la charge de la maintenance de l'ensemble des équipements, l'organisme prestataire de l'entretien (s'il y en a un) et le comité de gestion des élèves. L'objectif est de vérifier les installations de l'école collectivement, de faire un bilan des actions menées et d'aider les élèves à prendre conscience de leur rôle.

Cette réunion pourra s'effectuer en présence de toute la classe (pour assurer une bonne information à tous les élèves).

Annexe 1 : Exemple du calendrier des actions

	Janvier	Février	Mars
Nom du comité			
Actions à mener			
Date de réalisation			
Nom du comité			
Actions à mener			
Date de réalisation			

Annexe 2 : Exemple de planning des tâches

Tâches	Nom de l'élève	Dates prévues	Heures prévues	Signature de l'élève après réalisation
Tâche n°1				
Tâche n°2				
Tâche n°3...				

Annexe 3 : Exemple de tableau de signalement de problème sur les équipements

Signaler un problème sur les équipements	
École :	Commune :
Au comité de gestion :	
Liste des problèmes :	
-	
-	
-	
-	
-	
Suggestions :	
-	
-	
-	
-	
-	
Date et signature du Président du comité de gestion des élèves :	

Annexe 4 : Exemple de fiche « évolution de fréquentation des équipements »

	Nom de l'école	Commune	Nombre d'élèves total
Années scolaires	Date d'enquête :	Nombre d'élèves utilisant les latrines	Nombre d'élèves utilisant la fontaine
	1 ^{er} trimestre :		
	2 ^{ème} trimestre :		
	...		